

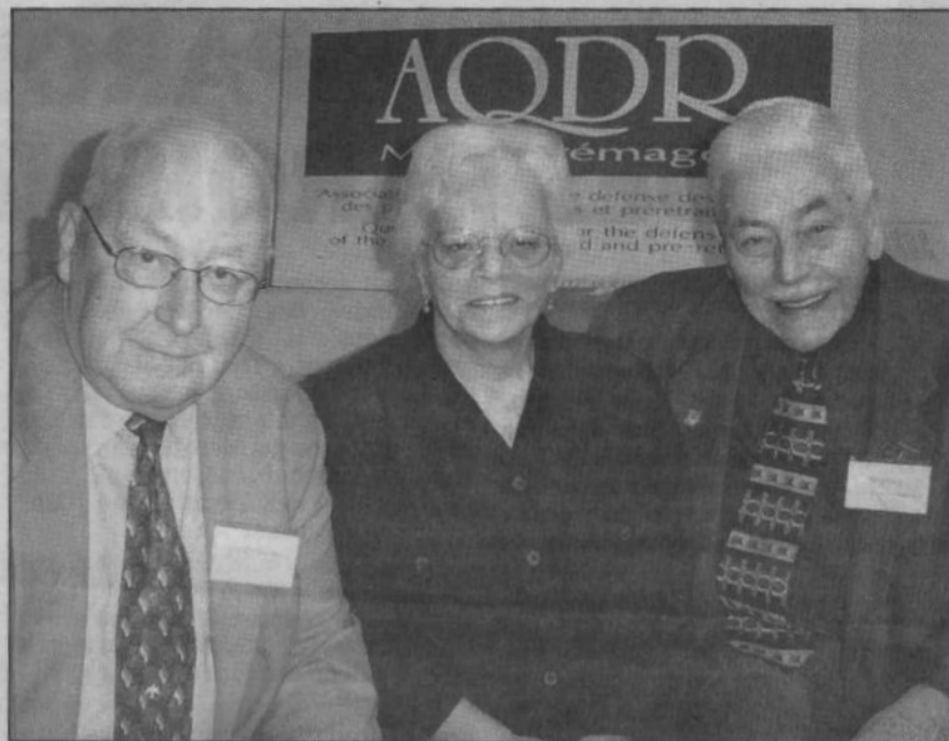
L'AQDR MEMPHRÉMAGOG SE LANCE UN DÉFI POUR SES 15 ANS

Vincent Cliche

En 1990, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a vu une nouvelle branche s'ajouter à son organisme, celle de Memphrémagog. Au cours des années, bien des choses ont été accomplies, mais le nouveau défi que se lance l'AQDR-Memphrémagog s'annonce de taille.

Depuis sa fondation il y a 15 ans, l'AQDR-Memphrémagog a bien évolué, passant d'une dizaine de membres à plus de 530 aujourd'hui. Par contre, sa mission reste toujours la même: défendre les droits des personnes retraitées et préretraitées ainsi que d'accompagner ces gens à trouver une solution aux problèmes qu'ils subissent.

En plus d'offrir des services financiers, notamment en aide à la rédaction de rapports d'impôts, le regroupe-



GRÂCE AU TRAVAIL accompli par d'anciens présidents de l'AQDR-Memphrémagog comme Donald Séguin et Huguette Beauchamp, l'actuel occupant du poste, Pierre Alain, peut lancer son « Défi pour bien vieillir ». (photo: Vincent Cliche)

ment a mis sur pied un service de défense personnalisé des droits des aînés, en aval avec leur mission. « Cet accompagnement ne laisse pas la communauté vieillissante qui se retrouve seule et sans aide quand vient le temps de se défendre pour une raison ou pour une autre. Si on nous fait appel, nous intervenons dans un litige, non pas sous forme de revendication, mais plutôt de collaboration avec tous les partis concernés », explique le président de l'AQDR-Memphrémagog, Pierre Alain.

En plus de marquer son 15^e anniversaire, l'année 2005 sera aussi celle où l'AQDR-Memphrémagog lancera son « Défi pour bien vieillir ». Divisé en deux volets, le programme visera deux axes bien importants de la vie des aînés, soit ceux de la médication et de la nutrition ainsi que celui du mal de vivre (suicide).

Évalué à un peu plus de 198 000 \$, le « Défi pour bien vieillir » impliquera une trentaine de personnes et se fera par le biais d'ateliers, de pièces de théâtre, de conférences thématiques, de groupe de discussions et d'une campagne médiatique.

Déjà, les députés provincial et fédéral du comté ont eu la puce à l'oreille face à ce dossier. Le ministère de la Famille, des aînés et de la condition féminine, par son attachée, Anne Provencher, a souligné que le projet avait des bases solides et pertinentes. « Nous sommes sur la bonne voie », a souligné M. Alain.